

L'électrification de l'Afrique occidentale française

Autor(en): **Antoine, Aristide**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **33 (1953)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Chute de Kambadaga (Guinée)

L'ÉLECTRIFICATION de L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

par

Aristide Antoine

Inspecteur général à l'Électricité de France

DANS l'évolution de l'après-guerre des pays peu développés, l'Afrique occidentale française tient sans doute une des premières places. L'A. O. F. exploite ses ressources agricoles, mais aussi équipe ses richesses minières et voit éclore son industrie.

A la base de cet essor, l'électricité joue un rôle primordial. A la fin de la guerre, la situation de l'électricité était devenue très précaire et ne correspondait plus aux besoins qui s'étaient brusquement accrus.

En effet, la puissance installée dans l'ensemble de la Fédération était à peine de 15.000 kilowatts et la consommation annuelle par habitant s'élevait à 2 kilowatts-heure. A titre de comparaison, cette consommation, en Métropole, était de 500 kilowatts-heure. Seules les grandes villes possédaient une distribution publique d'énergie, dont bénéficiaient quelques abonnés. Dans d'autres localités, certains particuliers produisaient leur énergie au moyen de petits groupes électrogènes. Cet état de choses tenait à la dispersion des agglomérations et à la faible consommation individuelle.

Immédiatement après la guerre, la Métropole, soucieuse d'équiper l'Union française d'une façon rationnelle, a réservé dans le Plan de modernisation de 1946-1951 une part très importante des crédits à l'électrification.

Déjà les premiers résultats de l'exploitation sont pleinement satisfaisants grâce à la mise en service de centrales de production et de réseaux de distribution dans de nombreuses localités. Ces équipements, qui ont eu pour but de parer au plus pressé, ont été conçus en tenant compte des caractères propres à chacun des territoires. Modestes à l'origine, ils sont cependant en général suffisants pour satisfaire les besoins pendant plusieurs années et susceptibles d'extension pour réserver l'avenir.

Il est maintenant nécessaire de réaliser des équipements dans les régions qui, à leur tour, demandent de l'énergie. C'est le but du second Plan quadriennal 1953-1957 dont l'élaboration est en cours.

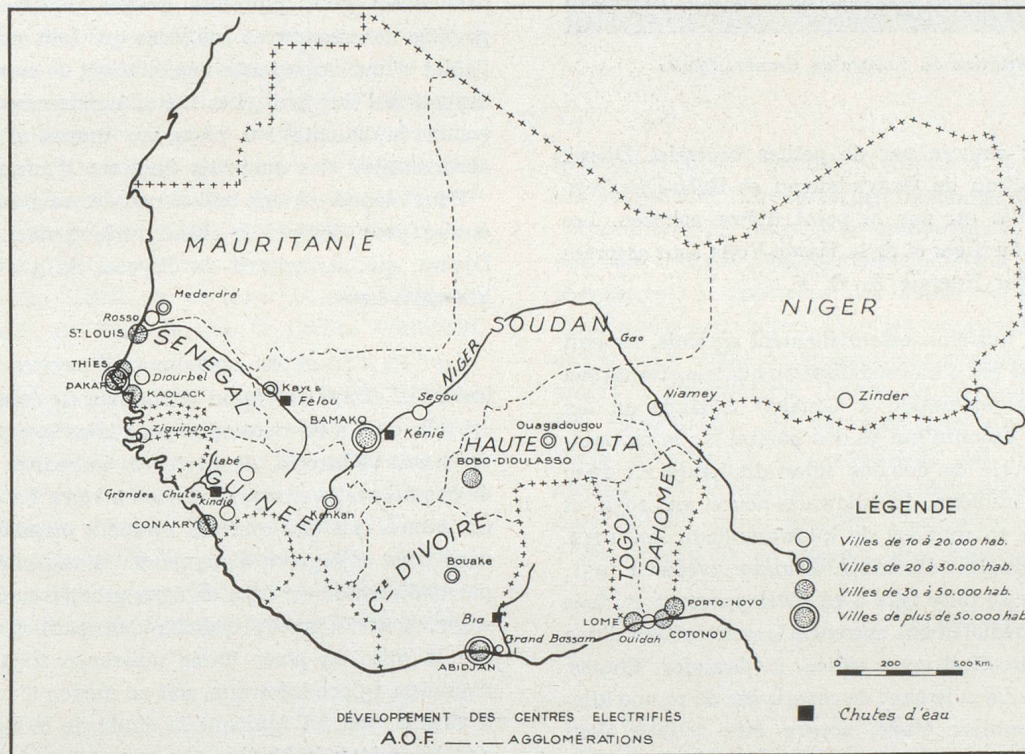
Les besoins en énergie, insignifiants il y a quelques

années, s'accroissent en effet dans des proportions considérables : on constate actuellement dans certaines villes, Abidjan par exemple, une augmentation de la consommation de 5 % par mois, alors que l'on admet généralement en Europe un accroissement de 8 à 10 % par an. Aujourd'hui, la puissance installée en A. O. F. est de 40.000 kilowatts et doit atteindre prochainement 70.000 kilowatts. La production correspondante atteint 65 millions de kilowatts-heure. Les réseaux de distribution, qui ont été développés ou créés dans certaines localités, s'étendent sur 1.300 kilomètres.

Les Centres de Ziguinchor, Saint-Louis, Kaolack et Djourbel sont également électrifiés. Il est envisagé de relier Saint-Louis à Thiès par une ligne haute tension.

Au Soudan, deux centres commerciaux très importants étaient électrifiés avant la guerre. Bamako, capitale du territoire, était alimentée par une centrale thermique, tandis que Kayes recevait l'énergie de l'usine hydro-électrique du Félou, construite sur le Sénégal en 1926.

A Bamako, les besoins croissants d'énergie ont



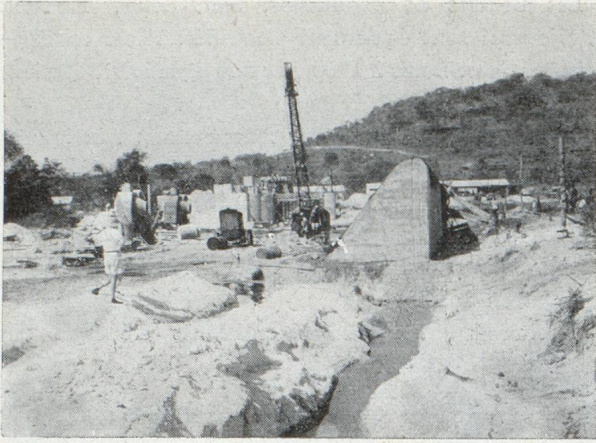
La réalisation du Plan quadriennal de 1946-1951 a nécessité des investissements trop lourds pour des sociétés privées. Pour compléter les réalisations déjà très importantes de ces sociétés, des sociétés d'économie mixte ont été créées grâce à une forte participation de la Métropole.

Au Sénégal, l'équipement de la région de Dakar, capitale de la Fédération, agglomération de 250.000 habitants, est réalisé par la Société Électricité et Eaux de l'Ouest Africain qui vient d'adoindre à la Centrale à vapeur de 10.000 kilowatts existante une nouvelle usine d'une puissance de 12.000 kilowatts en première étape, pouvant atteindre 50.000 kilowatts. Un important réseau de 600 kilomètres de ligne distribue l'énergie à Dakar, à Rufisque et à Thiès.

conduit la Société « Énergie A. O. F. », créée en 1951, à construire une centrale thermique moderne destinée à faire la relève de la centrale des P. T. T. et à étendre le réseau de distribution. La mise en service de cette nouvelle usine, d'une puissance de 2.400 kilowatts, aura lieu incessamment et il est prévu dès maintenant de porter sa puissance à 3.200 kilowatts avant deux ans.

A Kayes, une centrale thermique de 500 kilowatts a été installée pour compléter la puissance fournie par l'usine hydro-électrique et servir de secours. Gao, située aux portes du Sahara, à un carrefour commercial, est en cours d'électrification ; Segou reçoit l'énergie de la centrale Diesel de Markala par une ligne de 15.000 volts.

Au Niger, les deux villes les plus importantes sont électrifiées, ce sont Niamey et Zinder, où la production



Construction du barrage de Grandes Chutes

d'énergie est assurée par de petites centrales Diesel.

L'électrification de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en Haute-Volta est sur le point d'être achevée. Les exploitations du Niger et de la Haute-Volta sont assurées en gérance par Énergie A. O. F.

La Guinée, autrefois essentiellement agricole, connaît depuis peu une ère d'industrialisation qui transforme son économie. La population à Conakry a triplé en dix ans et atteint aujourd'hui 50.000 habitants ; la consommation d'énergie de 600.000 kilowatts-heure en 1947 a atteint 3 millions de kilowatts-heure en 1952 et doit passer à 10 millions de kilowatts-heure en 1954. La Société « Énergie électrique Guinée », créée en 1951, a été chargée de faire face à ce développement et, dans ce but, a immédiatement entrepris la construction d'une centrale hydro-électrique située à Grandes Chutes, sur le Samou. La puissance de cette usine de 10.000 kilowatts, en première étape, pourra être doublée dans l'avenir. L'énergie produite sera évacuée vers Conakry à 80 kilomètres et Kindia à 35 kilomètres par des

Construction de l'usine hydro-électrique de Grandes Chutes



lignes haute tension. La mise en service de l'usine de Grandes Chutes est prévue pour la fin de l'année 1953.

Conakry possède également une centrale thermique de 4.000 kilowatts, équipée de moteurs Diesel. La Société rénove entièrement les réseaux de distribution de la ville.

Peu à peu les villes les plus importantes de Guinée seront électrifiées. Les travaux d'électrification se poursuivent activement à Kankan, centre d'échanges commerciaux très important, et à Kindia, grand centre producteur de bananes.

Les moyens de production d'énergie doivent permettre de satisfaire les besoins de l'industrie et des particuliers pour plusieurs années. Mais, la Guinée possède des ressources minières qui font actuellement l'objet d'une importante exploitation, le minerai étant exporté à l'état brut. Les métallurgistes envisagent de traiter la bauxite sur place au moyen d'usines qui absorberaient des quantités énormes d'énergie.

Pour répondre à une telle demande, on a entrepris des études pour équiper le Konkouré, fleuve du Fouta-Djalou, qui permettrait de disposer de 3 milliards de kilowatts-heure.

La Côte d'Ivoire est également un pays en plein essor industriel. Dans la région d'Abidjan, la consommation est telle qu'il a été nécessaire pour faire face aux besoins croissants d'énergie, de porter la puissance disponible de 600 kilowatts en 1947 à 4.000 en 1952. La production est assurée par une centrale à vapeur installée en 1950, mais il est déjà prévu d'augmenter la capacité de l'usine par l'adjonction en 1954 de deux groupes de 2.000 kilowatts. Cette nouvelle tranche doit permettre d'attendre la mise en place d'une puissance supplémentaire d'environ 15.000 kilowatts, soit au moyen d'une centrale à vapeur, soit en équipant la chute de la Bia située à 150 kilomètres d'Abidjan.

Enfin, l'énergie thermique des mers fait l'objet d'études à proximité d'Abidjan.

L'électrification de Bouaké est en cours d'études et il est prévu qu'elle pourra être réalisée incessamment.

Au Togo, l'énergie électrique est distribuée à Lomé et à Aneho au moyen d'une centrale Diesel et d'un réseau assez important.

Au Dahomey enfin, une nouvelle centrale a été installée pour l'alimentation de la Basse Côte et notamment de Cotonou.

CE tour d'horizon sur la situation actuelle de l'électrification en A. O. F. permet de se rendre compte des efforts considérables qui ont été fournis depuis ces dernières années pour répondre à l'accroissement énorme des besoins en énergie. A l'heure

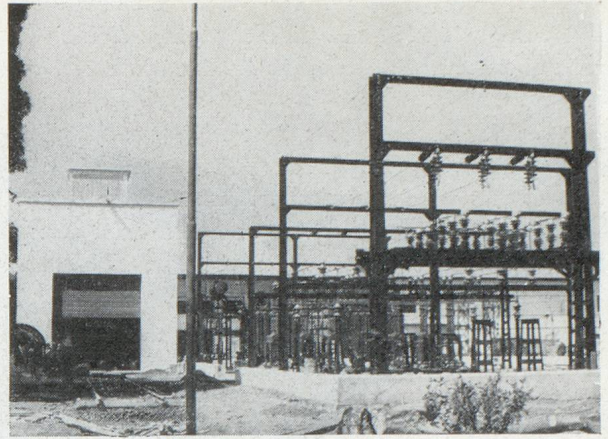
actuelle, les moyens de production et de distribution mis en place permettent de satisfaire les demandes d'énergie dans les principales localités pendant les toutes prochaines années, mais les premiers résultats d'exploitation ont montré que l'augmentation de la consommation était, en général, bien supérieure aux prévisions, bien que celles-ci aient été estimées très largement.

Le Plan de 1946-1951 ayant permis de réaliser une première tranche de travaux urgents, il est maintenant nécessaire d'électrifier les centres secondaires et de renforcer certains équipements. C'est l'objet du Plan de modernisation 1953-1957 qui est en cours d'élaboration.

Ainsi qu'on l'a vu, les centrales installées jusqu'ici sont en général du type Diesel et cela parce que les délais de mise en place étaient très courts et les puissances nécessaires faibles. Cependant l'A. O. F. possède des ressources hydro-électriques qui, bien qu'inégalement réparties, sont assez importantes. Ces richesses ont été examinées et on pourra envisager d'équiper ces chutes d'eau au fur et à mesure des besoins.

La chute du Kénié sur le Niger pourra alimenter Bamako, celle de Banfora sur la Comoë desservira Bobo-Dioulasso en Haute-Volta.

En Côte d'Ivoire, en plus de la chute de la Bia, d'autres aménagements sont possibles, mais leur réalisation ne pourrait être envisagée que pour des puissances très importantes. C'est surtout la Guinée qui est la plus favorisée dans le domaine hydro-électrique. En effet, le Massif du Fouta-Djalon constitue pour l'Afrique occidentale un château d'eau d'où descendent notamment le Niger et le Sénégal. Une prospection des ressources

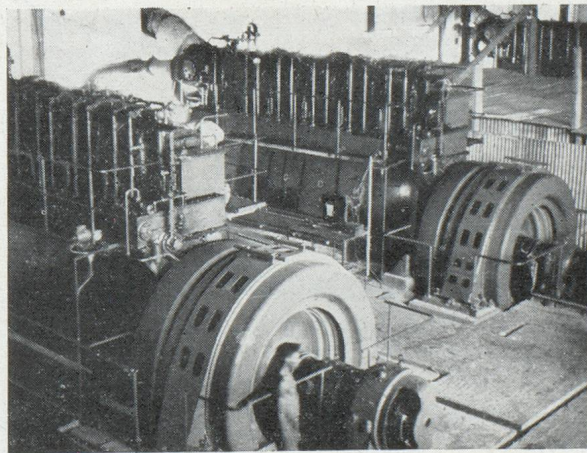


Poste de transformation de Conakry

hydro-électriques a permis de chiffrer à 10 milliards de kilowatts-heure l'ensemble des ressources du territoire.

Désormais, les moyens de production et de distribution sont tels que l'énergie électrique peut être mise en abondance à la disposition des industriels, des commerçants et des particuliers. Pour les toutes petites localités même, on a étudié des installations dites de « centres de brousse » qui pourront fournir de l'énergie à des prix très raisonnables. Un des problèmes auxquels s'attachent maintenant les exploitants est d'adapter les méthodes de distribution de la Métropole aux conditions locales pour apporter l'électricité à l'Africain à des conditions en rapport avec son niveau de vie.

Aristide Antoine



Centrale Diesel de Conakry